

6, Boulevard Michelet

31000 TOULOUSE

Dossier suivi par

Mme Polo

T 05.61.62..47.84

0311631e-gest

@ac-toulouse.fr



**REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES**

**TRANSPORT D’ELEVES VERS LES INSTALLATIONS SPORTIVES**

**Marché octobre 2019 à septembre 2020**

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l’article 28 du Code des Marchés Publics.

1. **Identification de la personne publique :**

Dénomination et adresse de l’établissement et du service acheteur :

Collège Michelet

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Chef d’établissement du collège Michelet

Comptable assignataire : Monsieur l’Agent Comptable du lycée Ozenne

1. **Objet du marché**

Marché à bon de commande pour assurer le transport en car des élèves et professeurs accompagnateurs de notre établissement vers les installations sportives de Toulouse suivantes  avec un départ du collège Michelet :

* Faucher - Pech David
* Stadium - Patinoire Jany
* Montaudran - Gymnase Arnauné
* Sesquières - Bagatelle
* L’hers - Argoulets

Les rotations s’effectueront le lundi, mardi, jeudi et vendredi à

8h10, 10h15,14h10 : les reprises sont : 9h30, 11h35, 15h30

et/ou 9h10, 13h40 : les reprises sont : 11h30, 16h

Les départs pour le mercredi se feront à partir du Pont Neuf pour les installations suivantes :

* Léo Lagrange
* Faucher
* Stadium
* Mirail
* Bagatelle
* Alban minville

Les rotations au départ du Pont Neuf se feront exclusivement le mercredi à 8h45 ; 10h45 et la reprise à 10h00, 12h00.

Un planning de commande par cycles sera envoyé tous les 2 mois. Le nombre et le type de cars affectés à ces transports sont fonction du nombre de participants et des destinations. Chaque classe comprend 30 élèves et un participant. Sur certains horaires, il peut y avoir 3 bus en même temps. Des cars de 63 places seront régulièrement demandés.

Le nombre de rotations d’octobre à juin (+ septembre 2020) sera de 530 bus environ (dont 80 de 63 places environ). Certaines pourront être annulées en fonction de changement d’emploi du temps ou autres contraintes au minimum le jour précédent le trajet.

1. **Procédure**

Procédure adaptée selon les dispositions du Code des Marchés Publics : article 28.

Marché à bon de commande, lesquels seront transmis au fur et à mesure des besoins. Les rotations annulées **au minimum la veille du trajet ne seront pas facturées.**

1. **Offre :**

* Le candidat devra être titulaire d’un agrément pour le transport des élèves. **Ce document doit être fourni.**
* Les véhicules devront être équipés de ceinture de sécurité et soumis (ainsi que les chauffeurs à la règlementation en vigueur), sans strapontins et équipés d’un dispositif éthylotest anti démarrage,
* Le candidat sera titulaire d’une assurance en responsabilité civile, contractée auprès d’une compagnie agréée, le garantissant contre tous les dommages aux personnes et bagages liés à l’exécution de sa prestation.
* Les prix toutes taxes comprises seront fermes et définitifs pour la durée du marché et exclus de tous frais annexes. Le prix sera proposé pour une rotation (aller-retour).

1. **MODALITES DE PAIEMENT**

Le règlement sera effectué par mandat administratif à 30 jours à dater de la certification du service fait. Les factures seront adressées à l’établissement en 3 exemplaires en fin de mois. Le RIB devra être indiqué sur la facture ou joint en pièce annexe.

1. **DOCUMENT REGISSANT LE MARCHÉ**

* Les présentes conditions générales des prestations que le candidat retournera revêtues de la mention lue et approuvée, datée et portant le cachet de l’entreprise et émargées par le représentant habilité.
* Règlements, décisions et recommandations en vigueur applicables aux articles du marché.

1. **CRITERES D’ATTRIBUTION**

* Qualité : fiabilité du service (références) et des véhicules utilisés (état du parc) : 40 %
* Prix des prestations : 60 %

**8-** **Date limite de remise des offres :**

La date de limite des offres est fixée au 26 août 2019.

**9-** **attribution du marche :**

La publication de l’avis d’attribution du marché sur le site <http://web.aji-france.com> vaudra notification du marché au candidat retenu.

1. **CONTACT :**

Pour plus de précision, merci de s’adresser à Mme Badie.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la présente consultation.

Fait à TOULOUSE Le responsable de l’entreprise,

Le 01/07/2019 Nom :VIGOUROUX

Prénom : BERNARD

Cachet de l’entreprise